

Définitions :

Dipôle : appareil électrique possédant deux bornes, ou pôles. (ex : une pile, une lampe, un moteur...)

Générateur : Dipôle qui produit le courant électrique. (ex : une pile, une batterie...)

Récepteur : Dipôle qui reçoit le courant électrique. (ex : une lampe, un moteur...)